

**SESSION 2022**

---

**CONCOURS EXTERNE  
CAPES ET CAFEP/CAPES**

Section  
**DOCUMENTATION**

**ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE**

*L'épreuve vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires en sciences de l'information et de la communication des candidats.*

*A partir d'un ou plusieurs extraits de texte(s) d'un même auteur, le candidat propose une problématique, une analyse et une mise en discussion en mobilisant ses savoirs scientifiques.*

*Il s'attache à montrer en quoi la thématique retenue renvoie à la réalité du contexte scolaire du système éducatif français contemporain et des missions du professeur documentaliste.*

*Il peut le cas échéant s'appuyer sur son expérience professionnelle et/ou ses observations de situations professionnelles.*

**Durée : 5 heures**

---

**Est strictement interdit** l'usage de :

- tout ouvrage de référence,
- tout dictionnaire,
- tout matériel électronique (y compris les calculatrices).

*Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.**

**Tournez la page S.V.P.**

### INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► **Concours externe du CAPES de l'enseignement public :**

Concours

E B E

Section/option

0 0 8 0 E

Epreuve

1 0 1

Matière

9 3 1 1

► **Concours externe du CAFEP/CAPES de l'enseignement privé :**

Concours

E B F

Section/option

0 0 8 0 E

Epreuve

1 0 1

Matière

9 3 1 1

**A partir des extraits de texte (s) suivants, vous proposerez une problématique, une analyse et une mise en discussion en mobilisant vos savoirs scientifiques. Vous vous attacherez à montrer en quoi la thématique retenue renvoie à la réalité du contexte scolaire du système éducatif français contemporain et des missions du professeur documentaliste. Vous pourrez le cas échéant vous appuyer sur votre expérience professionnelle et/ou vos observations de situations professionnelles.**

La personnalisation de l'information, qui résume les mutations les plus importantes de ces vingt dernières années, a placé l'individu au cœur des espaces communicationnels. Du statut de récepteur, il est passé à celui de vecteur informationnel, chargé tout à la fois d'alimenter, d'évaluer et de retraiter les flux de données. Son propre espace personnel, jusqu'ici protégé des inquisitions médiatiques, s'est ainsi retrouvé objet d'innombrables calculs. Cette évolution est souvent interprétée comme une atteinte au principe même de vie privée. À l'heure des réseaux sociaux, il ne serait plus ni possible ni légitime de vouloir préserver une sphère secrète, hors d'atteinte des sollicitations, des observations et des traçages.

(...)

Quels que soient les produits et fonctions qu'ils proposent aux internautes, l'activité des géants du Web se résume aujourd'hui à des services d'identité numérique. En collectant les données de chaque individu, d'un côté ils constituent d'immenses bases de renseignements occultes, de l'autre ils se présentent comme des tiers de confiance fournisseurs et garants de nos identités. Logiquement, cette double finalité ne peut être atteinte que si les internautes renoncent aux pseudonymes et aux identités multiples.

(...)

Combinés à des dispositifs de cryptage, les services qui permettent d'installer des systèmes de communication sans mémoire constitueront peut-être la nouvelle base de la sociabilité en ligne. Après avoir publié sans retenue les miroitements de nos existences, écrasés par nos petits secrets, nous nous réfugierons alors dans le bref et l'oubli comme derniers garants de nos intimités.

Merzeau, L. (2013). Partager ses secrets en public. *Médium*, 37-38, 153-172. Extraits

